



MAC
The Mining Association of Canada
L'Association minière du Canada

Pour publication immédiate

Nouveau partenariat entre l'AMC et l'APN

Ottawa, le 20 novembre 2007 : L'Assemblée des Premières Nations et l'Association minière du Canada ont signé aujourd'hui une *Lettre d'intention* pour former un partenariat qui leur permettra de collaborer dans des secteurs comme la défense conjointe de la politique de consultation fédérale et la résolution des revendications territoriales, le développement des ressources humaines et l'aménagement du territoire.

Cette initiative historique met fin à plusieurs mois de discussion entre les deux organismes et fait fond sur les partenariats entre les entreprises et communautés individuelles de ces deux organismes. La *Lettre d'intention* ouvrira la voie à un protocole d'entente entre les deux organismes et contribuera à accroître la participation des Premières nations dans l'industrie minière du Canada.

« Les Premières nations et la communauté minière sont des partenaires naturels au chapitre de la mise en valeur des ressources, » a indiqué Phil Fontaine, chef national de l'APN. « La mise sur pied d'un nouveau partenariat entre l'APN et l'AMC viendra compléter et rehausser les relations de plus en plus importantes entre les Premières nations et les principales entreprises minières du Canada. Nous créerons un forum pour une collaboration véritable qui favorisera une plus grande certitude et des développements miniers durables qui contribueront de façon considérable au bien-être économique, social et environnemental des Premières nations. »

« L'industrie minière canadienne est le plus grand employeur d'Autochtones du secteur privé, » a fait remarquer Peter R. Jones, président du conseil de l'AMC et président-directeur général de HudBay Minerals Inc. « Dans tout le Canada, les entreprises minières et les communautés des Premières nations ont conclu des accords prévoyant des engagements au chapitre de l'embauche, de la formation, du développement commercial et des pratiques environnementales. Or, nous croyons que cette relation de plus en plus importante peut être consolidée par le biais du dialogue et du partenariat avec l'APN. »

La Lettre d'intention vient renforcer le programme *Défi aux entreprises* de l'APN et les initiatives *Vers le développement minier durable* de l'AMC. Le programme Défi aux entreprises de l'APN vise à créer des partenariats avec les entreprises canadiennes dans le but d'accroître les investissements, l'approvisionnement et les possibilités d'emploi pour les Premières nations.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, y compris une copie de la Lettre d'intention, consultez www.mining.ca ou www.afn.ca, ou communiquez avec les personnes-ressources suivantes :

Joan McEwen, directrice des communications de l'APN
613-241-6789, poste 242; 613-324-3329 (cellulaire); ou jmcewen@afn.ca

Nancy Pine, conseillère en communications – bureau du chef national
613-241-6789, poste 243; 613-298-6382 (cellulaire); ou npine@afn.ca

Josee Bellemare, agente de communications bilingue
613-241-6789, poste 336; 613-327-6331 (cellulaire); ou jbellemare@afn.ca

Pierre Gratton, vice-président, développement durable et affaires publiques
613-233-9392, poste 319; 613-293-5111 (cellulaire); ou pgratton@mining.ca